Par Nils Bhinda et Matthew Martin

La vulnérabilité croissante des pays à faible revenu face à la volatilité des marchés internationaux de capitaux et les problèmes relatifs à la qualité des données auxquels sont confrontées les initiatives internationales traduisent l'échec de la communauté internationale à admettre la difficulté d'un tel suivi. La plupart des pays à faible revenu et même la plupart des économies de l'OCDE ne seraient pas capables de les respecter en l'absence d'un renforcement des institutions en charge du suivi. Leur travail est souvent basé sur des données secondaires très peu fiables. Deuxièmement, le suivi en tant que tel n'aurait que peu d'intérêt si les données collectées ne servent pas à l'analyse et à l'action politiques dans les pays à faible revenu, ainsi qu'à la communauté internationale pour stabiliser les capitaux privés. Autrement, la volatilité et les crises pourraient s'en trouver exacerbées, notamment par une mauvaise orientation des efforts de promotion des investissements et de la politique macroéconomique.

La solution apportée par les donateurs à ces préoccupations a consisté à soutenir le Programme de renforcement des capacités d'analyse des flux de capitaux étrangers (PRC CPE) dans la création d'institutions viables pour suivre, analyser et améliorer les politiques afférentes aux capitaux privés internationaux. Les pays participants ont fait des progrès décisifs dans chacun de ces domaines. Cet ouvrage est centré sur les principaux enseignements visant la manière de réaliser des progrès institutionnels.

Chaque aspect fondamental de la consolidation des institutions est traité séparément dans un des chapitres. Étayés par des exemples spécifiques de meilleures pratiques, les thèmes traités portent sur les structures institutionnelles et juridiques (chapitre 2) ; la gestion des ressources humaines et l'environnement de travail (chapitre 3) ; les normes et codes des données internationales (chapitre 4) ; la création ou le renforcement des systèmes de suivi (chapitre 5) ; l'analyse des flux de capitaux privés étrangers (CPE), l'analyse, la politique et la stratégie de financement du développement (chapitre 6) ; l'engagement politique, la transparence et la capacité d'auto évaluation (chapitre 7), et l'établissement de partenariats avec le secteur privé (chapitre 8).

Suivi et analyse de l'investissement étranger : Comment bâtir des institutions viables